



POLITIQUE et LIGNES DIRECTRICES SUR LA TENUE D'ÉVÈNEMENTS À GRANVILLE ISLAND

INTRODUCTION :

Granville Island, ce district culturel animé et encerclé par l'océan, la ville et les montagnes, offre en plein cœur de Vancouver et à deux pas du centre-ville un havre aux gens de la région tout comme aux touristes provenant du monde entier. L'île attire des millions de visiteurs chaque année et reste un lieu de prédilection pour les photographes, cinéastes et organisateurs d'évènements. Granville Island est administrée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), une société d'État fédérale, et est entièrement viable sur le plan financier.

Plus particulièrement l'été, Granville Island est un endroit fourmillant où environ 3 000 personnes travaillent dans plus de 300 entreprises, entre autres des théâtres, des restaurants, des studios d'artiste, un hôtel et un marché public. En tant que destination artistique et culturelle, Granville Island est l'hôte de nombreux évènements se déroulant à la grandeur de l'île, qui vont de grands festivals à de petits évènements. Granville Island regorge d'espaces publics et de salles de spectacle qui peuvent accueillir toutes sortes d'évènements.

En raison de la demande d'espace à Granville Island, la présente politique est rédigée et administrée par le service des affaires publiques et de la programmation de SCHL - Granville Island.

(Aux fins de la présente politique, les activités suivantes sont comprises dans la définition d'évènements : spectacles, présentations sur les lieux, collectes de fonds, activités de sensibilisation du public, manifestations sportives, expositions, célébrations et fêtes, activités éducatives, réceptions.)

PROCESSUS DE PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE :

Les personnes et organisations qui souhaitent tenir un évènement à Granville Island, doivent remplir une demande et la soumettre au service des affaires publiques et de la programmation de la SCHL, **au moins six semaines avant** la tenue de l'évènement. Les plus grandes manifestations qui peuvent avoir un impact sur la logistique (circulation, accès, stationnement, aires publiques, etc.) nécessitent un délai plus long.

Photographie et tournage

Les photographes et cinéastes devraient consulter [le formulaire de demande de tournage et la politique sur le tournage et la photographie.](#)

Œuvres de bienfaisance

Les organisations caritatives peuvent demander au coordonnateur des activités des locataires d'utiliser, sans frais, une table dans le marché public pour les œuvres de bienfaisance pendant au plus une semaine par année. Pour présenter une demande, téléphonez au 604-666-6477 ou envoyez un courriel à : coordinators@granvilleisland.com.

Éléments pris en considération pour l’approbation des événements

1. Compatibilité avec l’aspect de destination artistique et culturelle de Granville Island. Mesure dans laquelle l’évènement s’inscrit dans la communauté artistique et culturelle de Granville Island et la soutient.
2. Avantages potentiels à la communauté et aux entreprises de Granville Island.
3. Taille et portée de l’évènement.
4. Aspect commercial de l’évènement.
5. Impact de l’évènement, notamment par la concurrence qu’il pourrait créer, sur les locataires et sur les activités et affaires courantes de Granville Island.
6. Disponibilité des lieux et du soutien administratif. L’approbation d’un évènement dépendra également de l’espace disponible et de la capacité de la SCHL de fournir un soutien administratif.
7. Mesure dans laquelle l’évènement est orienté vers un public familial de tous âges.
8. Conformité aux exigences en matière de durabilité de Granville Island.

Activités interdites à Granville Island :

1. Vente de biens et services sans un contrat de location ou de licence en vigueur avec la SCHL – Granville Island.
2. Promotion, notamment la distribution d’échantillons, de coupons, de cadeaux, de matériel promotionnel (dépliants, brochures, etc.) ou la prestation de services gratuits servant des intérêts commerciaux ou d’une société.
3. Utilisation à des fins commerciales, par exemple, comme marché en plein air ou pour une activité-bénéfice comportant des droits d’entrée.

Présentation d’une demande

[Le formulaire sur la tenue d’évènements culturels ou spéciaux](#) doit être rempli par les personnes, organisations, notamment les locataires et partenaires culturels de Granville Island, qui souhaitent tenir une activité à Granville Island :

[La Demande de consentement du propriétaire](#) doit être remplie par les locataires de Granville Island qui souhaitent :

- apporter des améliorations aux locaux loués ou
- apporter des changements à l’usage permis.

Remarques importantes

Commanditaires : Les organisateurs d’évènements doivent obtenir préalablement le consentement par écrit de la SCHL – Granville Island pour les activités, évènements, promotions et présentations de produits prévus à Granville Island conjointement avec les commanditaires d’un festival ou d’un évènement.

Niveau sonore : Le niveau sonore doit être raisonnable. SCHL – Granville Island peuvent imposer le respect d’un niveau sonore raisonnable.

SCHL – Granville Island se réserve le droit de faire exception à la présente politique.

Renseignements :

Bureau de l’administration de Granville Island : Affaires publiques et programmation
Immeuble Net Loft, 1661, rue Duranleau, 2e étage, Vancouver (C.-B.) V6H 3S3
Téléphone : 604-666-6655 Courriel : events@granvilleisland.com